



## DECISION DU PRESIDENT N°24DC12

**CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'APPAREILS DISTRIBUTEURS / DOSEURS ET D'ACHAT DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET SANITAIRES AVEC LA SOCIETE PLG**



Accusé de réception en préfecture  
001-257401620-20240604-24DC12-DE  
Date de réception préfecture : 07/06/2024

## Le Président du SIVALOR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°20C27 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du Comité Syndical au Président afin de « *Décider de la conclusion et de la révision des contrats d'entretien et de maintenance des locaux, des matériels, des logiciels, dans la limite des crédits prévus aux budgets* » ;

### Préambule

Considérant que dans le but d'une gestion efficiente des produits d'entretien et sanitaires pour les besoins des quais de transfert du SIVALOR, la société PLG propose un contrat adapté de mise à disposition d'appareils distributeurs / doseurs et d'achat de produits ;

### DECIDE

**Article 1er** : d'accepter les termes du contrat de mise à disposition d'appareils distributeurs / doseurs et d'achat de produits d'entretien et sanitaires proposé par la société PLG pour besoins des quais de transfert du SIVALOR, d'une durée minimale de deux ans fermes.

La mise à disposition d'appareils distributeurs / doseurs est consentie à titre gratuit. La commande des produits d'entretien et sanitaires sera passée conformément aux tarifs et conditions en vigueur à la date de livraison.

**Article 2** : La présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de l'Ain,
- Monsieur le Receveur de la Trésorerie d'Oyonnax,
- Madame la Directrice Générale des Services du SIVALOR, en charge de son exécution.

Fait à Valserhône, le ..... - 4 JUIN 2024 .....

Le Président,

Serge RONZON



Acte rendu exécutoire après :  
- transmission au contrôle de légalité le  
- publication le

Le Président,  
Serge RONZON

Accusé de réception en préfecture  
001-257401620-20240604-24DC12-DE  
Date de réception préfecture : 07/06/2024